

## **Pour l'achat d'un chauffage Greengear Favex et la consignation d'une bouteille de gaz Butagaz Viseo ou Cube butane, Butagaz vous rembourse jusqu'à 15€ !**

Pour profiter de l'offre :

- 1) Achetez un chauffage porteur de l'offre\* (marques Greengear Favex) et une consignation Viseo ou Cube butane auprès d'un magasin revendeur agréé entre le 01/07/2018 et le 30/04/2019
- 2) Créez-vous un compte ou connectez-vous sur le site internet [www.maButagaz.fr](http://www.maButagaz.fr)
- 3) Sélectionnez l'offre « CHAUFFAGE » et renseignez le formulaire de participation
- 4) Téléchargez vos justificatifs ou renvoyez les éléments ci-dessous à l'adresse de l'offre indiquée sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr) avant le 15/05/2019 (cachet de la Poste faisant foi) :
  - Votre bulletin de participation imprimé, ou recopiez sur papier libre votre numéro de participation et vos coordonnées
  - La photocopie de votre ticket de caisse pour le chauffage dont la date d'achat est comprise entre le 01/07/2018 et le 30/04/2019
  - La photocopie de votre contrat de consignation dont la date de consignation est comprise entre le 01/07/2018 et le 30/04/2019. La date qui figure sur le contrat de consignation doit être identique ou postérieure à la date d'achat de l'appareil de chauffage.
  - Un IBAN/BIC présent sur votre RIB/RIP
- 5) Vous serez remboursé par virement bancaire sous 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des éléments pré-cités.

**Pour toute question, contactez-le : 04 86 91 41 17 (tarif consommateur selon opérateur, appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 18h en précisant le numéro de l'offre : 45305.**

\*Offre de remboursement différé valable entre le 01/07/2018 et le 30/04/2019 en France métropolitaine (Corse incluse) dans les magasins participants, conditionnée à l'inscription et la participation valides sur le site internet [mabutagaz.fr](http://mabutagaz.fr), pour l'achat d'un chauffage de la marque Greengear Favex et la consignation d'une bouteille de gaz Viseo ou d'un Cube butane Butagaz selon les conditions suivantes :

- **10 € remboursés** pour la consignation d'un Cube butane et l'achat d'un EKTOR MINI.
- **15 € remboursés** pour la consignation d'une Viseo butane et l'achat d'un des chauffages suivants : RIGA, PRAHA, HORTEN, EKTOR DESIGN, EKTOR FIRE, DESIGN CATALYSE, EKTOR 4100, EKTOR 4200, ARTIC, VISBY, MALMOE, BERGEN, BREME et BALTIC

Offre réservée aux particuliers, titulaires d'un compte bancaire français et résidant en France métropolitaine (Corse incluse). Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours, limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Timbre et frais de connexion remboursés sur simple demande avec justificatif au service client. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises. La société Butagaz ne saurait être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grèves des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage, problèmes de connexion).

**Important :** les informations recueillies lors de l'inscription sur [mabutagaz.fr](http://mabutagaz.fr) et lors de la participation à l'offre font l'objet d'un traitement informatique destiné à une meilleure connaissance des clients et à la bonne gestion de l'opération. Les destinataires de ces données sont BUTAGAZ et ses Distributeurs Régionaux.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients – BUTAGAZ – 47/53, rue Raspail 92300 LEVALLOIS-PERRET. Vous disposez en outre d'un droit de retrait du consentement et du droit d'introduire une réclamation CNIL. Butagaz SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre –

Ne jamais laisser sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille de gaz à un revendeur agréé.